

À l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire, 51 membres sont présents et 33 membres sont représentés sur un total de 160 membres inscrits. Aucun quorum n'étant exigé, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Le Président Jacques Miet ouvre la séance à 10h00. Christian Mamet et Jean-François Gille sont désignés comme scrutateurs.

Le président rappelle que les membres ont été régulièrement convoqués et rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral,
2. Rapport des commissions : Visites guidées, Club Épargne, Site Internet et Mutuelle,
3. Rapport financier, situation comptable et budget 2019,
4. Orientations 2019,
5. 10^{ème} anniversaire de l'AACC,
6. Proposition des résolutions,
7. Vote des résolutions,
8. Intervention de Christophe Vernier pour la Fondation du Crédit Coopératif,
9. Intervention de Jérôme Saddier, Vice-Président du Crédit Coopératif.

1. Rapport Moral du Président, Jacques Miet

Jacques Miet présente le rapport moral de l'exercice 2018.

Il rappelle préalablement l'objet social de l'AACC :

- développer plus de liens avec nos adhérents résidant en province, accueillir de nouveaux retraités
- défendre nos intérêts (retraite, offre bancaire, mutuelle, réunions thématiques),
- participer au développement du Crédit Coopératif.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois dans l'année avec un impératif : rester attractif et réactif en ouvrant notre Conseil à de nouveaux membres et en améliorant la parité, en innovant dans de nouvelles activités.

Des contraintes accrues avec :

- un Crédit Coopératif qui semble ou semblait s'éloigner de son secteur historique,
- un travail administratif ingrat supplémentaire pour Jean Frébourg et Patrick Falaise avec la mise en place du RGPD.

2018 a vu un développement conséquent de notre association. Cependant le recrutement ne sera plus facilité, à l'avenir par la possibilité d'adhésion à notre mutuelle. De plus le système négocié avec la DRH pour le recrutement (en cours de test) laisse dubitatif. Enfin la proximité avec le Crédit Coopératif semble se distendre.

Déception face:

- aux réponses aux questions posées en AGR
- aux réponses apportées aux dysfonctionnements liés à la migration

Cependant le Conseil d'Administration ne renonce pas, y compris sur ces sujets, le contenu de notre Assemblée aujourd'hui et notre projet d'anniversaire en témoignent.

L'association compte 160 adhérents à jour de leur cotisation (sur 209 membres) soit une augmentation de 17,7 %. (131 renouvellements et 29 adhésions nouvelles). 116 membres ont donné à ce jour, leur accord pour faire figurer leur adresse mail dans l'annuaire (RGPD) mis en ligne (contre 60 fin 2017)

Nos contacts en 2018 avec le Crédit Coopératif :

- Participation de Christine Jacglin et Jean-Louis Bancel à notre AG 2018 au sujet principalement de la migration informatique et de la présentation du nouveau Vice-Président,
- Négociation d'un avenant à notre Convention, signée en novembre 2018 pour une durée limitée à 3 ans, avec le réajustement de notre dotation annuelle, assise sur le nombre d'adhérents au 31/12 et indexée sur l'inflation,
- Finalisation d'un accord avec la DRH (M. Dam-Minh-Duân) où nos objectifs ont été partiellement atteints avec la fourniture périodique d'une liste des futurs retraités (1^{ère} liste fournie en février 2019). Cependant, aucune réunion de présentation de l'AACC aux futurs retraités en 2019 n'a été planifiée mais seulement remise de nos documents,
- Participation à l'AGR IdF et à l'AG des parts P. Nos questions ont été traitées de façon insatisfaisante,
- Intervention sur les conséquences de la migration et sur la qualité du service du Crédit Coopératif,
- Démarche auprès de la Fondation du Crédit Coopératif et de l'Envolée (incubateur du Crédit Coopératif dédié à l'inclusion et l'innovation sociale de terrain) pour se faire connaître des anciens,
- Relations avec le CE au point mort.

Nous adhérons à l'UARBP (Union des Amicales des Retraités des Banques Populaires) qui regroupe près de 13.000 adhérents en 19 amicales, aux budgets très divers. Le coût annuel de l'adhésion est de 100,00 € + 2,00 €/adhérents

Le premier numéro, diffusé par mail, du journal de la banque (4 N^{os}/an) a été envoyé en janvier 2018. Le coût modique est de 0,37 €/N^o/adhérent. Un questionnaire d'évaluation est en cours de diffusion auprès des lecteurs.

Enfin, les réunions en région à Bordeaux, les 4 et 5 juin, et à Marseille les 2 et 3 octobre ont réuni respectivement 21 et 36 participants. Il n'y a pas de réunion planifiée en région

pour 2019 en raison de notre fête d'anniversaire, 10 ans de l'AACC, qui se tiendra à Paris le jeudi 3 octobre 2019.

2. Rapport des commissions

A.- Visites guidées par Evelyne Carré

En 2018, 6 visites guidées ont été proposées, rassemblant à chaque fois entre 25 et 30 membres et conjoints. Chaque sortie est accompagnée par un guide conférencier et se termine par un pot de l'amitié. Cette année :

la randonnée Paris-Tour Eiffel, le 6 janvier, la Butte aux Cailles, le 22 février, la Cathédrale russe, le 25 avril, le nouveau Palais de Justice, le 26 juin, la Cité universitaire, le 14 septembre et enfin le Canal Saint Martin le 28 novembre.

B.- Club Épargne par Patrick Lopez et Jean Frébourg

Le Club Épargne s'est réuni le 10 décembre dans les locaux de KlésiaMut' avec 2 thèmes à l'ordre du jour :

1. La loi de finances 2019 ainsi que les actualités économiques (marchés financiers, les Retraites et les évolutions du cours du pétrole...),
2. La Finance solidaire avec la participation d'Isabelle Malaussène -Présidente du Comité du label Finansol-

Après ces deux exposés, très complets, respectivement de Patrick Lopez et de Jean Frébourg et de larges échanges avec la salle, les 24 participants se sont retrouvés pour un pot dans le quartier.

C.- Site Internet par Patrick Falaise

Le nouveau site est opérationnel depuis 15 juin 2017. À fin janvier 2019, environ 25.000 pages ont été consultées et 73,7 % des adhérents s'y sont connectés au moins 1 fois. Nous avons demandé, à tous les adhérents, dans le cadre de la nouvelle Réglementation sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), l'autorisation explicite de diffuser sur le site :

- Leur adresse courriel dans l'annuaire des adhérents,
- Leur photo prise lors de nos sorties (adhérents et conjoints).

Les données de l'adhérent seront effacées 2 mois après la réception d'une demande de radiation ou après 2 années d'inactivité (cotisations non réglées).

Les articles les plus consultés sur le site public sont :

1. Pour continuer Ensemble,
2. Nos services,
3. Nos activités,
4. Nous contacter.

Sur le site des adhérents les articles les plus consultés sont :

1. Éditorial du Président,

2. Les nouvelles des adhérents,
3. Les images de nos sorties,
4. L'annuaire des adhérents
5. L'agenda des sorties,
6. L'agenda de l'AACC.

N.B. : la consultation du fonds d'archives photographiques ne figure pas dans ces statistiques.

Patrick Falaise remercie les adhérents qui lui ont transmis en 2018 des photos afin de compléter notre fonds d'archives photographiques. Le tri et l'enrichissement par évènement, par date et avec le nom des collaborateurs est en cours. Ces photos seront prochainement intégrées au fonds en ligne. Il demande que les adhérents lui fassent parvenir des photos pour continuer à l'enrichir.

Il sollicite les membres pour lui faire parvenir avis, critiques et suggestions, le site Internet étant un réel outil de communication entre nous.

D.- Le Contrat KlésiaMut' par Jean-Jacques Poriel

En 2018, l'UMC a rejoint KlésiaMut' avec 2 administrateurs anciens du CC (Dominique Balle-1^{er} Vice-Président et Jean-Jacques Poriel-Trésorier-Adjoint).

Le nombre de retraités couverts à fin 2017, qui reste stable, est de 502 :

- Base 305 adhérents,
- Option 1 145 adhérents,
- Option 2 52 adhérents.

Les tarifs sont reconduits pour la 3^{ème} année consécutive :

- Base 97 €
- Option 1 135 €
- Option 2 153 €

3. Rapport financier et projet de budget par Jean Frébourg

Jean Frébourg, Trésorier, donne lecture du rapport financier de l'exercice 2018, lequel présente, au niveau fonctionnement, un solde positif de 3.135,13 € ; les dépenses s'élèvent à 11.682,84 € et les recettes à 14.818,87 € (3.090,00 € de cotisations, 7.800,00 € de subventions et liquidation des parts Coop des Salariés).

La trésorerie disponible s'élève à 19.826,21 € au 31/12/2018.

Patrick Lopez, contrôleur des comptes présente son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

Jean Frébourg présente ensuite le budget prévisionnel 2019. Au-delà des charges habituelles actualisées, on retiendra en dépenses la création d'une ligne spécifique pour le 10^{ème} anniversaire de 16.000,00 €, a contrario aucune rencontre en région prévue, en recettes on notera une augmentation des cotisations (25,00 € par adhérent pour 2019).

Les recettes en 2019 s'élèveront à 17.430,00 € et les dépenses à 22.800,00 €. Le déficit d'exploitation qui attendra 5.370,00 € sera largement compensé par nos réserves qui sont de l'ordre de 28.000,00 €.

4. Orientations 2019

- ♦ Conférence sur le thème de « La Route de la Soie » le 24 janvier 2019 dans les locaux de KlesiaMut' présentée par Marie-Christine Li Sen Lie.
- ♦ Organisation d'un « Grand Débat National » le 28 février 2019 à la Maison Internationale d'Accueil, avec Patrick Kosman modérateur des débats.
- ♦ Pas de réunion décentralisée en région en raison du 10^{ème} anniversaire de l'Association à Paris.
- ♦ L'AACC participera dans la mesure du possible aux AGR, ainsi qu'à l'AG nationale du 19 avril prochain.
- ♦ Un appel à candidature est fait aux membres de l'AACC pour exercer des missions de bénévoles au sein de l'ADIE ; d'autres appels pourraient être lancés cette année, sur propositions de certains membres.
- ♦ Rappel : s'ils le souhaitent, les membres de l'AACC peuvent faire figurer, sur notre site, leurs engagements et implications à titre bénévole.
- ♦ Réunion « 100 % Santé » animée par Jean-Jacques Poriel conjointement avec un représentant de KlésiaMut' (fin octobre-début novembre 2019) avec le nouveau contexte des bouleversements dans le domaine des remboursements de santé.
- ♦ Réunion « Loi de Finances 2019 » dans les locaux de KlesiaMut' en décembre 2019 animée par Patrick Lopez.
- ♦ Pour le 1^{er} semestre 2019, Evelyne Carré, propose le programme des activités suivantes :
 - 6 février - Musée de la Franc-Maçonnerie,
 - 27 mars - Musée des Gobelins,
 - 16 avril - La Garde Républicaine,
 - 28 mai - Le Faubourg St Antoine,
 - En juin - Exposition « Van Gogh, la nuit étoilée » Atelier des Lumières à Paris,
 - A préciser avec les adhérents du Grand Sud - Exposition « Van Gogh, la nuit étoilée » Les Carrières de Lumières aux Baux de Provence.

5. 10^{ème} Anniversaire de l'AACC

Pour fêter ses 10 ans l'AACC organisera un déjeuner croisière sur la Seine sur la péniche BEL AMI, le 3 octobre 2019. L'embarquement s'effectuera au Port de Grenelle (Paris XV^{ème}). L'accueil avec apéritif est prévu à partir de 12h00. Le retour à quai après un déjeuner croisière est prévu vers 15h30 et pourra se prolonger jusqu'à 16h45.

L'AACC prend en charge l'essentiel des frais. Une participation de 25,00 € est demandée pour chaque adhérent (50,00 € pour les conjoints). Pour les adhérents résidant hors de

l'Ile de France, l'AACC prendra en charge des frais de déplacement à concurrence de 50,00 € sur justificatif. Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site courant avril.

6. Proposition des résolutions

- Rapport d'activité 2018 et orientations 2019,
 - Approbation des comptes,
 - Nombre d'adhérents cotisants au 31/12/2018 : 160,
 - Affectation du solde excédentaire de 3135,13 € au report à nouveau,
 - Fixation de la cotisation 2019 à 25,00€,
 - Approbation du budget 2019,
 - Élection des Administrateurs. Les mandats à renouveler sont ceux de : Anne Colombel, Patrick Falaise, Jean Frébourg, Patrick Lopez, et Alain Pierre.
 - Anne Colombel ne souhaite pas se représenter pour un nouveau mandat. Jacques Miet, au nom du Conseil d'administration, tient à remercier Anne Colombel pour sa participation active au Conseil d'Administration depuis la création de l'Association
- Les appels à candidature donnent les résultats suivants :
- Renouvellements : Patrick Falaise, Jean Frébourg, Patrick Lopez, et Alain Pierre,
 - Candidature proposée par le Conseil d'Administration : Michel Fouillaux, qui avait été coopté en décembre dernier en tant que Secrétaire,
 - Candidatures reçues : Gislaine Drouineault, Françoise Girma, Sylviane Grison et Françoise Loire.

7. Vote des Résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2018 et les orientations pour 2019 présentés par le Président sont adoptés à l'unanimité.

Résolution n°2 : Le rapport financier et des comptes au 31 décembre 2018, présentés par le Trésorier sont adoptés à l'unanimité.

Résolution n°3 : L'Assemblée Générale entérine le nombre d'adhérents cotisants au 31 décembre 2018 qui est de 160.

Résolution n°4 : L'affectation de l'excédent d'exploitation de 3.135,13 € au report à nouveau est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5 : La décision du Conseil d'Administration du 6 décembre 2018 de fixer la cotisation 2019 à 25,00 € est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6 : Le budget 2019 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°7 : Le mandat de Patrick Falaise au Conseil d'Administration est renouvelé à l'unanimité pour une durée de 3 ans moins 1 abstention, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

-Résolution n°8 : Le mandat de Jean Frébourg au Conseil d'Administration est renouvelé à l'unanimité, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°9 : Le mandat de Patrick Lopez au Conseil d'Administration est renouvelé à l'unanimité, pour une durée de 3 ans moins 1 abstention, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°10 : Le mandat de Alain Pierre au Conseil d'Administration est renouvelé à l'unanimité moins 1 abstention, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°11 : L'Assemblée Générale élit, à l'unanimité, Michel Fouillaux au Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°12 : L'Assemblée Générale élit, à l'unanimité, Gislaïne Drouineault au Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°13 : L'Assemblée Générale élit, à l'unanimité, Françoise Girma au Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°14 : L'Assemblée Générale élit, à l'unanimité, Sylviane Grison au Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

Résolution n°15 : L'Assemblée Générale élit, à l'unanimité, Françoise Loire au Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2022 statuant sur les comptes de 2021.

8. Intervention de Christophe Vernier pour la Fondation du Crédit Coopératif

La Fondation du Crédit Coopératif, 1ère fondation d'entreprise créée en France, fête cette année, ses 35 ans.

Ses actions sont orientées sur 3 axes :

- Exploration : en soutenant la recherche et la prospective en Économie Sociale et Solidaire,
- Inspiration : en accompagnant les initiatives locales et en favorisant leur mise en réseau,
- Transformation : en nouant des partenariats de développement et de bonnes pratiques de l'ESS.

Chaque année, la Fondation récompense une soixantaine de lauréats sélectionnés par les représentants des sociétaires dans les comités avec 3 niveaux de prix : local, régional et national. Les lauréats des dernières années sont présentés et géolocalisés sur le nouveau site de la Fondation : <https://fondation.credit-cooperatif.coop/carte-des-inspires>

Cet appel à projet de la Fondation met en valeur un gisement important d'initiatives locales (1144 candidatures reçues en 2019).

Dans leur dossier de candidature, les porteurs de projet peuvent exprimer leurs besoins d'accompagnement qui concernent le plus souvent les domaines suivants :

- Modèle économique, consolidation financière,
- Gouvernance,
- Stratégie de développement et d'essaimage,
- Ressources humaines,
- Communication,...

La Fondation propose que l'AACC mobilise ses membres volontaires pour accompagner bénévolement certains lauréats en fonction de leurs besoins.

N.B. : Jacques Miet a indiqué que notre Association pourrait en effet se mobiliser pour aider localement, dans certains cas, des candidats intéressés. Il précise cependant que nos adhérents sont surtout localisés en région parisienne, sud-ouest et méditerranée. Il invite à transmettre fin mai au Conseil d'administration de l'AACC, la liste des lauréats 2019 ayant exprimé des besoins, pour analyse au cas par cas.

9. Intervention de Jérôme Saddier, Vice-Président du Crédit Coopératif

Après une migration informatique qui a coûté, au final près de 105 millions €, le Crédit Coopératif a réglé la plupart des difficultés de mise en place. Cette bascule n'a pas impliqué trop de remontées négatives, ni de déperditions significatives et de dégâts majeurs auprès de sa clientèle. Cet investissement permettra de générer une dizaine de millions € d'économie par an.

Ce nouvel outil doit désormais aider le Crédit Coopératif à se projeter dans l'avenir. Ce qui est primordial, c'est désormais de s'occuper des équipes commerciales et des clients. Il ne s'agit pas naturellement de banaliser le Crédit Coopératif par rapport à la BPCE.

La vie coopérative s'est beaucoup étiolée au cours de ces dernières années. Un chantier énorme est enclenché sur sa rénovation et devrait durer jusqu'à 2020.

Enfin le Crédit Coopératif doit créer les conditions afin que ses collaborateurs soient plus motivés pour contribuer au développement de l'Économie Sociale et Solidaire.

Jérôme Saddier conclut en précisant que plus de la moitié des Administrateurs seront renouvelés à partir de 2020.

NB : Jacques Miet précise qu'il subsiste à ce jour de nombreux problèmes non résolus dans la gestion des produits d'épargne solidaire. Il se charge de les regrouper et de transmettre un relevé d'insatisfaction au Crédit Coopératif.

~~~~~

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt cette Assemblée Générale Ordinaire.

Le président  
Jacques Miet